

*Royaume du Maroc*



Direction de la Politique  
Economique Générale

M. Bouameur Ragbi  
M. Abdelhak Azeroual



Document de travail n° 95

Décembre 2003

**Constituant une sélection mensuelle des travaux menés par les cadres de la Direction de la Politique Economique Générale, les documents de travail engagent cependant la responsabilité des auteurs les ayant initiés. Ils sont diffusés par la Direction pour approfondir le débat sur les sujets en question et susciter des observations.**

## Table des matières

<b>RESUME .....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>1. LA DEMOGRAPHIE .....</b>	<b>5</b>
<b>2. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI AU MAROC .....</b>	<b>7</b>
<b>3. L'AUBAINE DEMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>9</b>
<b>4. LES CONSEQUENCES DE L'EVOLUTION DE L'AUBAINE DEMOGRAPHIQUE SUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE.....</b>	<b>13</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>17</b>

## Résumé

Dans le cadre de la réflexion menée par la Direction de la Politique Economique Générale (DPEG) sur la problématique de la croissance et de l'emploi au Maroc, une étude de l'impact de la transition démographique sur la croissance économique, l'emploi et le chômage a été menée et a révélé les enseignements suivants :

- le Maroc, l'Egypte, la Tunisie et la Turquie ont bénéficié d'une aubaine démographique importante au cours de la période 1990-1999. Cette transition démographique est survenue en retard par rapport aux pays de l'Europe comme le Portugal et la Grèce qui ont connu une aubaine démographique au début des années 80. La population dans ces deux pays est entrée en phase de vieillissement à partir de 1990.
- comparativement aux autres pays de l'échantillon<sup>1</sup>, le Maroc a connu la plus forte aubaine démographique entre 1985 et 1995. Toutefois, le Maroc n'a pas su tirer profit de cette opportunité pour améliorer sa croissance économique en raison notamment de la faible productivité du travail, d'une participation limitée de la femme à la création des richesses et d'un taux élevé d'analphabétisme. Le revenu par habitant s'est ralenti au cours des années 90, passant de 1,6% sur la période 1980-1989 à 0,6% entre 1990 et 1999. Cette situation s'est répercutée sur l'évolution de l'emploi au Maroc et s'est accompagnée d'une aggravation du chômage essentiellement en milieu urbain.
- la contribution de l'aubaine démographique élargie<sup>2</sup> à la croissance économique au Maroc, neutre au cours de la période 1982-1994, est devenue positive (1,8 point) entre 1994 et 2002, suite à une évolution plus rapide de l'emploi (3,4%) par rapport à celle de la population (1,65%).
- l'aubaine démographique élargie a enregistré la même tendance pour les différents pays de l'échantillon, exception faite du Maroc où elle a été marquée par une volatilité suite aux fluctuations de la campagne agricole et son impact sur l'emploi particulièrement en milieu rural. Les pics enregistrés par cet indicateur pour le cas du Maroc, correspondent à des années de bonnes campagnes agricoles.
- la Tunisie et dans une moindre mesure, la Turquie ont bénéficié de l'aubaine démographique élargie au cours de la décennie 90 puisque leur revenu par habitant s'est amélioré (2,3 points pour la Tunisie et 0,2 point pour la Turquie). Par contre au Maroc et en Egypte, le revenu par habitant a connu un fléchissement d'environ 1 point.
- les principaux résultats des projections effectuées par la DPEG à l'horizon 2010, basées sur les hypothèses d'un taux de croissance annuel de la population active de 3,2% entre 2002 et 2010, d'une amélioration de 1,5 point du PIB réel par actif occupé et d'un taux de participation de la femme constant, se présentent comme suit :
  - ✓ afin de réduire de moitié le taux de chômage (5,8% en 2010 contre 11,6% en 2002), il faudrait réaliser une croissance moyenne du PIB réel de 5,2% sur la période 2002-2010 et une progression moyenne de l'emploi de 3,7% (l'équivalent de 400 000 emplois par an). Dans ce cas, la contribution de l'aubaine démographique élargie à la croissance économique serait de 2,3 points.

---

<sup>1</sup> Cet échantillon comprend le Maroc, l'Egypte, la Tunisie, la Turquie, le Portugal et la Grèce.

<sup>2</sup> Une extension de la notion d'aubaine démographique qui consiste à étudier, au delà de la part de la population d'âge actif dans la population totale, l'accroissement du taux d'emploi.

- ✓ la réduction du taux de chômage de 2,5 points sur la période de simulation nécessiterait un rythme de progression de l'emploi de 3,3% par an entre 2002 et 2010 et un taux de croissance du PIB de 4,8% l'an. Quant à la contribution de l'aubaine démographique élargie à la croissance économique, elle serait moins importante comparativement au scénario précédent (1,9 point).
- ✓ l'amélioration de 5 points du taux de participation de la femme, soit l'équivalent de 74 000 nouveaux actifs par an, engendrerait une pression supplémentaire sur le marché du travail. L'absorption de cette demande par le système productif nécessiterait une croissance additionnelle de 0,1 point des rythmes de progression du PIB et de l'emploi global.

Cette étude montre également que le Maroc est en position de bénéficier d'une aubaine démographique importante dans les années à venir. Ce dividende démographique jouerait favorablement sur la croissance économique à long terme, à la condition d'être correctement absorbé par le système productif.

Une force de travail en augmentation et mieux éduquée que par le passé, contribuerait à faciliter la réallocation du capital nécessaire pour saisir les opportunités de l'ouverture de l'économie nationale et accroître l'épargne des ménages, ce qui jouera a priori favorablement sur l'investissement.

Cependant, l'arrivée sur le marché du travail des classes d'âge actif, qui coïncidera avec la phase la plus critique de l'ouverture commerciale du Maroc dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union Européenne et les Etats Unis, et l'accroissement probable du taux de participation des femmes, provoqueraient une progression plus rapide de la demande d'emploi par rapport à la population totale.

Ce contexte présente un enjeu majeur pour l'économie nationale auquel le Maroc devrait faire face afin d'assurer une croissance économique forte et durable, de réduire le chômage et d'atténuer les disparités sociales. Pour ce faire, le Maroc devrait :

- améliorer le potentiel d'offre de l'économie marocaine par, la réduction de la vulnérabilité de l'économie nationale aux aléas climatiques, accélérer la mise à niveau de l'économie nationale afin d'exploiter les gisements de productivité et les niches de croissance existants tels que les secteurs du BTP, des services et de certaines branches de l'industrie et réduire la taille de l'économie informelle.
- consolider l'effort d'investissement et hisser le niveau d'efficience de l'utilisation des ressources afin de relever le défi de la transition démographique.
- dynamiser davantage le secteur privé afin d'intégrer les nouvelles forces de travail en particulier dans le milieu urbain, favoriser la création de nouvelles entreprises par l'élimination des obstacles administratifs et poursuivre la privatisation ciblée de certaines entreprises publiques.
- consolider la demande intérieure par la baisse des charges sur les bas salaires tout en poursuivant la maîtrise de l'inflation et stimuler l'offre par l'allègement de la charge fiscale supportée par les employeurs.
- diversifier les débouchés et intensifier les exportations grâce à une politique réactive de promotion et d'amélioration des produits marocains.
- préserver les emplois par le développement de la capacité d'adaptation du marché du travail aux mutations économiques et par la formation continue du capital humain au sein de l'entreprise.

- mener une politique active en matière d'emploi à moindre coût pour les finances de l'Etat, restructurer et harmoniser les systèmes d'éducation et de formation avec les besoins du marché du travail et établir des mécanismes efficaces d'intermédiation au niveau de ce marché.
- restructurer et améliorer le marché du travail. Outre la création de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences, il s'agira de mettre en œuvre le nouveau code du travail et d'adopter la loi sur la grève afin d'organiser les relations de travail, d'instaurer la paix sociale au sein des unités de production et d'encourager l'investissement national et étranger.

## Introduction

La population du Maroc s'est accrue en moyenne de 2,1% l'an entre 1972 et 2002. Toutefois, son rythme de progression a marqué un ralentissement, passant de 2,3% entre 1980 et 1991 à 1,7% au cours de la période 1992-2002. Cette évolution s'est accompagnée d'une expansion de la population active dont le rythme d'accroissement annuel est passé de 2,8% entre 1982 et 1994 (années de recensements) à 3,2% entre 1994 et 2002.

D'après les projections démographiques du CERED<sup>3</sup>, la population totale marocaine devrait croître au rythme de 1,45% par an entre 2002 et 2010. Cette progression s'accompagne d'une déformation importante de la structure par âge de la population : la part des moins de 15 ans dans la population totale baisse de 4,4 points (26,6% en 2010) alors que la part des plus de 65 ans, qui atteindra 5,8% en 2010, augmente de 0,7 point. La population d'âge actif (de 15 ans à 64 ans) croîtrait au taux annuel moyen de 2,2% entre 2002 et 2010.

La croissance économique s'est ralentie au cours des années 90, passant de 4,1% sur la période 1982-1994 à 3,4% entre 1994 et 2002, suite à la succession des années de sécheresse et à un environnement international défavorable au cours de cette période.

Le taux de chômage a évolué d'environ 12% en 1990 à 16% en 1995 avant d'enregistrer une baisse en régime à partir de 1996 pour atteindre 11,6% en 2002. En milieu urbain, ce taux reste élevé, passant de 18,1% au cours de la période 1990-1995 à 19,4% sur la période 1996-2002 en liaison avec les distorsions du marché de travail.

Le défi économique majeur pour le Maroc consiste donc à accélérer la croissance économique par une accumulation rapide et une productivité accrue et à faire face aux rigidités du marché du travail et aux distorsions du système éducatif afin d'absorber les nouveaux arrivants et les chômeurs existants.

La présente note met en évidence les principales caractéristiques de la population, de l'emploi et du chômage au Maroc. Elle présente également leurs perspectives d'évolution à moyen terme, à mettre en évidence le défi et les réformes qui s'imposent.

### 1. La démographie

Dès le début des années 80, le Maroc est entré en phase de ralentissement démographique et ce, d'une façon relativement rapide. La croissance démographique a ralenti de 2,6% en 1980 à 1,6% en 2002.

Au cours des trois dernières décennies, la population marocaine a plus que doublé, évoluant de 15,4 millions en 1971 à 29,6 millions en 2002.

En 2002, la population d'âge actif représente plus de 64% du total (19 millions). Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent une part faible par rapport au total (5%).

---

<sup>3</sup> Les données relatives à la population proviennent du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED), Situation et perspectives démographiques du Maroc, 1997.

En lien avec l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance et la baisse de la fécondité, la pyramide des âges de la population marocaine a enregistré des changements structurels majeurs suivants :

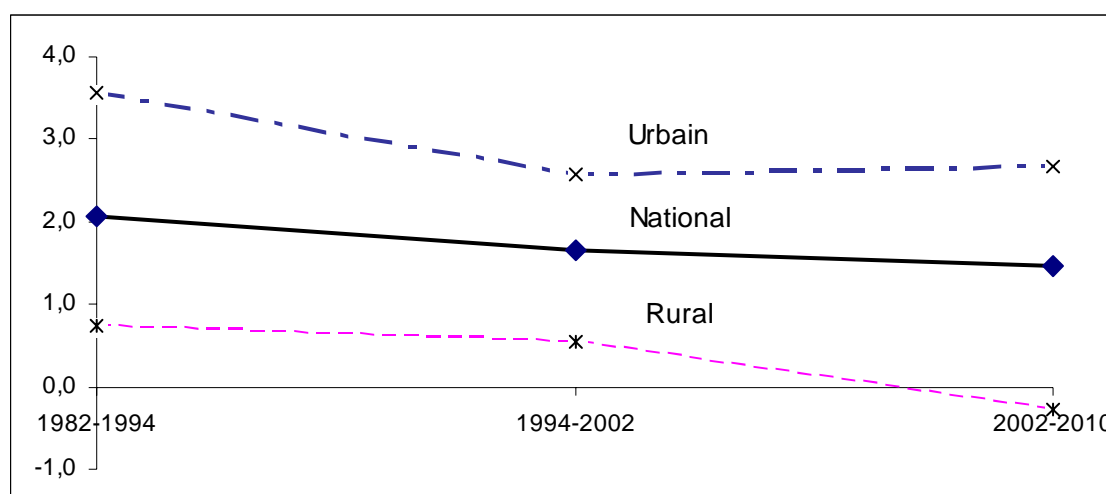
- un accroissement de la part de la tranche d'âge 15-60 ans dans la population totale de 49,9% en 1981 à 61,6% en 2002.
- une baisse de la tranche d'âge 0-15 ans à 30,9% de la population totale en 2002 contre 45,6% en 1981.

Sous l'effet de l'augmentation naturelle et de l'exode rural, le pays a connu une tendance d'urbanisation considérable contribuant à l'augmentation de la demande d'emplois particulièrement en milieu urbain :

- la population urbaine représente 56,6% de la population totale en 2002 et son taux de croissance annuel est passé de 3,6% entre 1982 et 1994 à 2,6% au cours de la période 1994-2002.
- l'évolution de la population rurale est moins importante. Son taux de croissance annuel est resté pratiquement stable entre les deux périodes, compris entre 0,5% et 0,7% depuis 1982.

D'après les projections du CERED, le phénomène de l'urbanisation devrait se poursuivre avec une hausse de la population urbaine de 2,6% l'an entre 2002 et 2010 contre une baisse de 0,2% l'an de la population rurale. De ce fait, la population totale au Maroc devrait atteindre 33, 2 millions en 2010, soit un taux de croissance annuel de 1,5% sur la période 2002-2010.

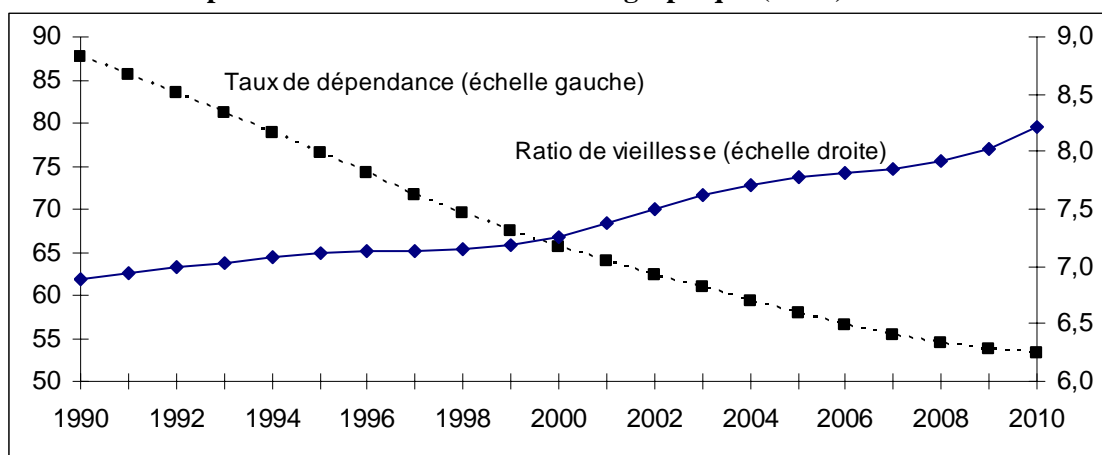
### Evolution du taux d'accroissement démographique



L'évolution de la pyramide des âges exercerait une influence significative sur le marché du travail dans les années à venir. La répartition de la population par tranche d'âge, selon les projections du CERED, fait ressortir que la population d'âge actif dépasserait 65% de la population totale en 2010 et accueillerait en moyenne 430 000 nouveaux entrants par an avec une contraction de la population jeune (moins de 15 ans) dont la part se situerait à 26,6% de la population totale en 2010.

L'évolution démographique se caractériserait également par une baisse de 9 points du taux de dépendance<sup>4</sup> (inactifs/actifs) entre 2002 et 2010 pour se situer à 53,3% et par une légère hausse du ratio de vieillesse<sup>5</sup> de 7,5% en 2002 à 8,2% en 2010.

### Répercussions de la transition démographique (en %)



*Projections du CERED*

Il convient de préciser que les perspectives démographiques du Maroc établies par le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques datent de 1997. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat prévu en septembre 2004, permettra au Maroc de mieux cerner les données démographiques, sociales et économiques, d'aider à évaluer et élaborer les politiques publiques dans les divers domaines du développement (éducation, emploi, santé, aménagement urbain et développement rural) et d'actualiser les données disponibles.

## 2. L'évolution de l'emploi<sup>6</sup> au Maroc

La baisse tendancielle du rythme de croissance de l'économie nationale au cours de la décennie 90 s'est répercutée sur l'évolution de l'emploi au Maroc et s'est accompagnée d'une aggravation du chômage essentiellement en milieu urbain.

Le Maroc a connu, par le passé, de forts taux de croissance démographique. Il en est résulté une croissance de la population active de 3,3% l'an en moyenne entre 1995 et 2002. Cette évolution a été plus rapide pour les femmes (5,9%) que pour les hommes (2,6%). Le taux d'activité<sup>7</sup> est passé ainsi de 47,3% en 1982 à 50,7% en 2002.

### ***Baisse de l'emploi des jeunes de moins de 15 ans et augmentation de celui des femmes***

La population active occupée est constituée en 2002, au niveau national, de 49,5% de personnes âgées de 25 à 44 ans. La part des jeunes de moins de 15 ans a baissé de 7,7% en 1982 à 3,3% en 2002.

<sup>4</sup> Effectif des individus d'âge inactif (classes d'âge 0-15 ans et 60 ans et plus) rapporté à l'effectif des individus d'âge actif (15 à 59 ans).

<sup>5</sup> Le rapport de la population âgée de 60 ans et plus et la population totale.

<sup>6</sup> Enquêtes Emploi et recensements : Direction de la Statistique.

<sup>7</sup> Le rapport entre la population active et la population totale.

La participation de la femme à l'emploi a progressé de 19,7% en 1982 à 25,2% en 2002, particulièrement en milieu rural où le taux de féminisation de l'emploi est passé de 16,6% à 29,2% entre 1982 et 2002.

### ***Niveau de chômage élevé***

Le taux de chômage a connu une forte augmentation au début des années 90, passant de 12% en 1990 pour atteindre 16% en 1995, avant d'enregistrer une baisse en régime à partir de 1996, année de mises en œuvre de mesures favorables à l'emploi (charte de l'investissement, mise en œuvre des programmes formation insertion, etc.).

En milieu urbain, le taux annuel moyen du chômage urbain est passé de 15,1% entre 1985 et 1990 à 19% entre 1991 et 2002. La population urbaine au chômage a crû en moyenne de 4,5% par an entre 1991 et 2002 contre 2,5% par an entre 1985 et 1990.

L'analyse de la structure du chômage par tranche d'âge montre que la population la plus touchée est celle des actifs de 15 à 24 ans, ce qui révèle une « crise » du premier emploi. Les autres tranches d'âge ont connu également une hausse du taux de chômage avec une prolongation de la durée de chômage pour les actifs de 24 à 44 ans et des pertes d'emploi pour les actifs de 45 à 59 ans.

Le taux de chômage est également plus important parmi la population active féminine qui est affectée davantage que les hommes. Ainsi, le taux de chômage des hommes a crû de 3,3 points entre les périodes 1985-1990 et 1991 et 2002 pour atteindre 16,9%, alors que parmi la population active féminine il a enregistré une hausse de 6 points, pour atteindre 25,5%.

Cette aggravation est consécutive entre autres, à l'atonie de l'activité économique conjuguée à l'ampleur du flux migratoire vers les zones urbaines accentué par les sécheresses récurrentes, à la participation accrue de la femme dans la vie active et à la pression démographique naturelle.

### ***Niveau de formation relativement faible***

La population active occupée reste, dans l'ensemble, peu qualifiée. En 2002, 71,3% des travailleurs n'ont pas de diplôme et 19,8% ont suivi l'enseignement fondamental. La part des titulaires d'un diplôme d'études supérieures<sup>8</sup> dans l'emploi total se situe à 8,8% en 2002. Une amélioration du niveau de formation est notée toutefois en milieu urbain, où la part des travailleurs sans diplôme a baissé de 63,8% en 1990 à 58,3% en 2002.

En même temps, la part des travailleurs de « niveau moyen »<sup>9</sup> est passée de 23,2% à 40,3% et celle des titulaires d'un diplôme d'études supérieures de 13% à 22,5% entre 1990 et 2002.

---

<sup>8</sup> Correspond aux titulaires du baccalauréat, de l'enseignement supérieur, ainsi que les techniciens et cadres moyens.

<sup>9</sup> Correspond aux titulaires de diplômes et certificats de l'enseignement fondamental et des diplômes d'aptitude ou de qualification professionnelle.

### 3. L'aubaine démographique

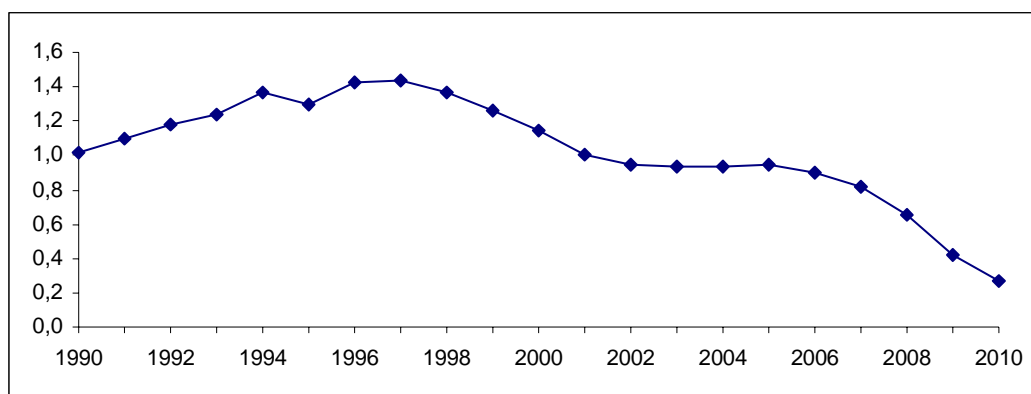
La transition démographique est le passage d'une forte natalité et d'une forte mortalité à une faible natalité et une faible mortalité.

Généralement, la modification de la pyramide des âges d'une population peut avoir deux effets opposés :

- un fardeau démographique lorsqu'une partie de la population ne travaille pas. Il grève l'apport de travail par habitant, déprime le taux d'épargne et réduit le taux de croissance du PIB par habitant.
- une aubaine démographique lorsqu'une part plus importante de la population est en âge de travailler. Ceci augmente l'apport de travail, l'accumulation de capital et la croissance du PIB par habitant.

L'aubaine démographique est mesurée par la variation de la part de la population d'âge actif dans la population totale. Elle détermine si un pays subit un fardeau ou bénéficie d'une opportunité. Le graphique ci-dessous, reflète l'évolution de cet indicateur pour le cas du Maroc entre 1990 et 2010.

**Evolution de l'aubaine démographique**



*Projections CERED, calcul DPEG*

La baisse ces dernières années du taux d'accroissement naturel souligne que le Maroc a connu une aubaine démographique durant la période 1982-2002. Toutefois, le Maroc n'a pas su tirer profit de cette opportunité pour améliorer sa croissance économique en raison notamment de la faible productivité du travail, d'une participation limitée de la femme à la création des richesses et d'un taux élevé d'analphabétisme. Cette situation a contribué au ralentissement de l'activité économique durant cette période. Le taux de croissance annuel du PIB par habitant est passé de 1,2% sur la période 1982-1994 à 0,6% entre 1994 et 2002.

D'après les projections du CERED, cette transition démographique devrait se poursuivre à l'avenir avec un rythme moins soutenu (voir tableau 1), en liaison essentiellement avec la progression de l'instruction féminine. L'expansion de la population active représente un potentiel de ressources humaines qui, s'il est fructueusement employé, jouera un rôle significatif dans la création des richesses. Elle s'accompagnerait cependant d'une accentuation de la pression démographique sur les villes en relation avec l'urbanisation et l'exode rural.

**Tableau 1 : Evolution de l'aubaine démographique**

	1971-1982	1982-1994	1994-2002	2002-2010
Aubaine démographique (1)	0,54	1,15	1,19	0,81
Population d'âge actif	2,74	3,28	2,84	2,26
Population totale	2,20	2,13	1,65	1,45

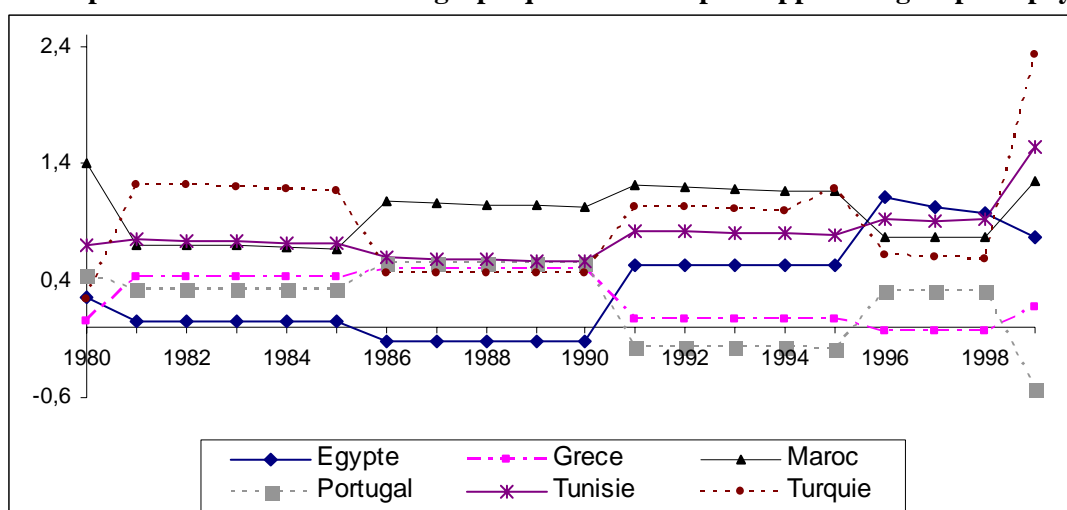
Projections CERED, calcul DPEG

(1) : Taux de croissance de la population d'âge actif moins celui de la population totale

La comparaison<sup>10</sup> internationale de la transition démographique au Maroc par rapport à un groupe de pays à économie comparable (Egypte, Tunisie, Turquie, Portugal, Grèce) fait ressortir les constatations suivantes :

- le Maroc, l'Egypte, la Tunisie et la Turquie ont bénéficié d'une aubaine démographique importante au cours de la période 1990-1999. Cette transition démographique est survenue en retard par rapport aux pays de l'Europe comme le Portugal et la Grèce.
- la population au Portugal et en Grèce est entrée en phase de vieillissement à partir de 1990 après avoir connu une aubaine démographique au début des années 80.
- la population totale et la population d'âge actif au Maroc, en Egypte, en Tunisie et en Turquie ont enregistré des taux de croissance annuels élevés au cours de la décennie 90. Par contre, au Portugal et en Grèce, la population totale et la population d'âge actif sont restées pratiquement stables et ont affiché des taux de croissance annuels faibles (voir Tableau B en annexe).
- comparativement aux autres pays de l'échantillon, le Maroc a connu la plus forte aubaine démographique entre 1985 et 1995. Toutefois, à partir de 1996, l'aubaine démographique est entrée en phase de ralentissement au Maroc en liaison avec la baisse du taux de natalité.

**Comparaison de l'aubaine démographique au Maroc par rapport un groupe de pays**



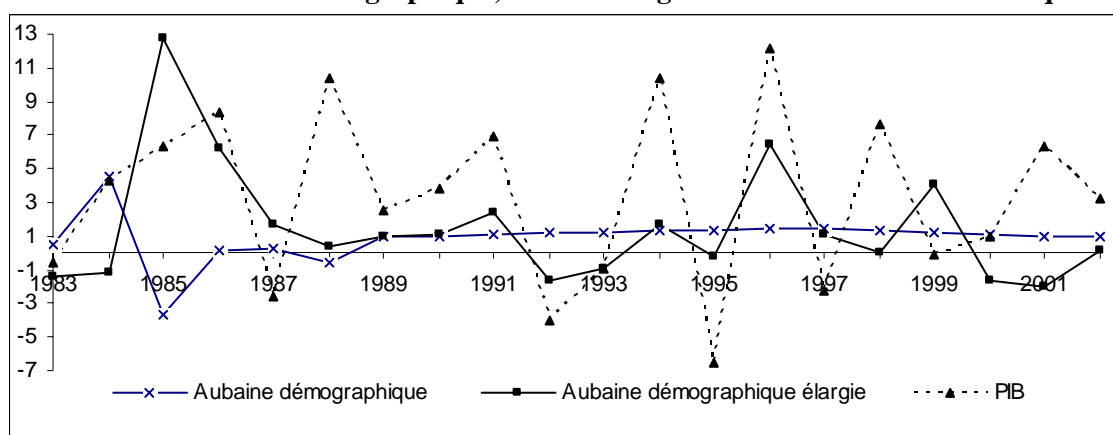
<sup>10</sup> La comparaison s'est faite sur la base des données de la Banque Mondiale.

Une extension de la notion d'aubaine démographique consiste à étudier, au delà de la part de la population d'âge actif dans la population totale, l'accroissement du taux d'emploi, appelé communément «aubaine démographique élargie». Ce ratio permet de lier la dynamique de la démographie aux objectifs de création d'emplois et de croissance économique et peut s'exprimer sous la forme de l'écart entre la croissance du revenu par tête ( $\dot{y} - \dot{n}$ ) et celle de la production par actif occupé ( $\dot{y} - \dot{l}$ ) :

$$\dot{l} - \dot{n} = (\dot{y} - \dot{n}) - (\dot{y} - \dot{l})$$

où  $\dot{y}$ ,  $\dot{n}$  et  $\dot{l}$  sont les taux de croissance de la production, de la population et de l'emploi, respectivement.

**Evolution de l'aubaine démographique, de celle élargie et de la croissance économique**



Projections CERED, calcul DPEG

Le graphique ci-dessus met en évidence une évolution volatile de l'aubaine démographique élargie au Maroc en relation avec les fluctuations de l'activité économique et de l'emploi durant les deux dernières décennies.

**Tableau 2 : Aubaine démographique élargie (taux de croissance en pourcentage par an)**

	Emploi	Population	Aubaine démographique élargie	PIB réel	PIB réel par actif occupé
	(1)	(2)	(3)= (1)-(2)	(4)	(5)= (4)-(1)
1982-1994	2,1	2,13	0,0	4,1	2,0
1994-2002	3,4	1,65	1,8	3,4	0

Source : Direction de la Statistique, Calcul de la DPEG

Il ressort du tableau 2 que :

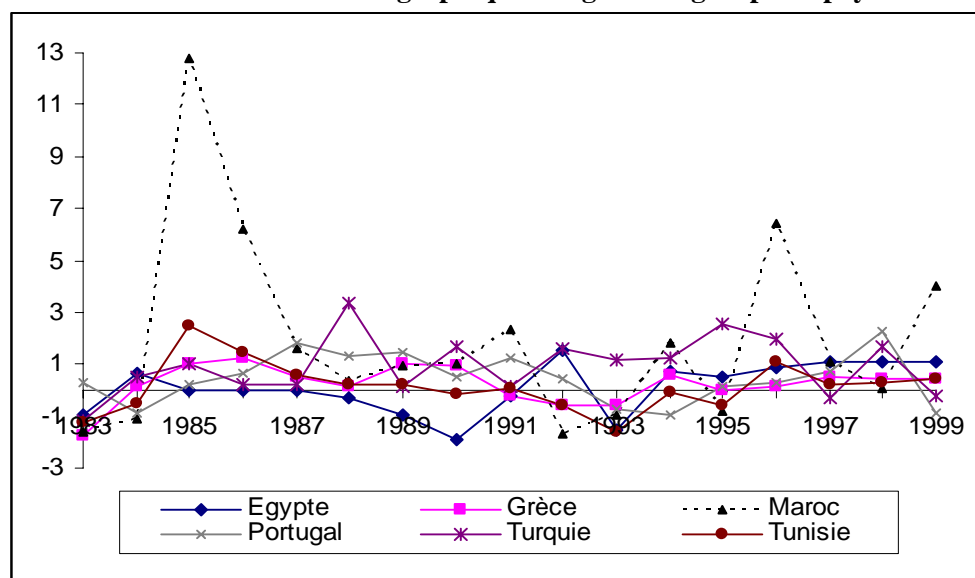
- l'emploi a cru au même rythme que la population (2,1% en moyenne annuelle) au cours de la période 1982-1994 et la contribution de l'aubaine démographique élargie à la croissance économique est neutre.

- la participation de l'aubaine démographique à la croissance économique est devenue positive (1,8 point) entre 1994 et 2002, suite à une évolution plus rapide de l'emploi (3,4%) par rapport à celle de la population (1,65%).
- l'amélioration de la contribution de l'aubaine démographique élargie à la consolidation du revenu par tête au cours de la prochaine décennie nécessiterait une évolution de l'emploi plus rapide que celle de la population et un renforcement de la productivité apparente du travail.

Il découle de la comparaison de l'aubaine démographique élargie des différents pays de l'échantillon les enseignements suivants :

- l'aubaine démographique élargie a enregistré la même tendance pour les différents pays du groupe exception faite du Maroc où elle a été marquée par une volatilité suite aux fluctuations de la campagne agricole et son impact sur l'emploi particulièrement en milieu rural. Les pics enregistrés par cet indicateur pour le cas du Maroc, correspondent à des années de bonnes campagnes agricoles.
- la Tunisie et dans une moindre mesure, la Turquie ont bénéficié de l'aubaine démographique élargie au cours de la décennie 90 puisque leur revenu par habitant s'est amélioré (2,3 points pour la Tunisie et 0,2 point pour la Turquie). Par contre au Maroc et en Egypte, le revenu par habitant a connu un fléchissement d'environ 1 point (voir Tableau 2 en annexe).
- au cours de la décennie 90, le revenu par habitant s'est amélioré de 0,4 point en Grèce par rapport aux années 80 et ce, en dépit de la faible contribution de l'aubaine démographique élargie. Ceci est consécutif à la consolidation de la productivité du travail dans ce pays contrairement au Portugal dont le revenu par habitant a baissé de 0,3 point.

Aubaine démographique élargie d'un groupe de pays



#### 4. Les conséquences de l'évolution de l'aubaine démographique sur l'emploi et la croissance économique

Les évolutions futures de la population et de la population active au Maroc, rendent primordiale la création des conditions d'une croissance économique forte et durable. Dans ce sens, des projections à l'horizon 2010 révèlent que l'économie marocaine devrait accélérer son rythme de croissance pour réduire le taux de chômage.

Le tableau suivant présente des scénarii d'une réduction du taux de chômage et les projections des besoins en emplois sur la période 2002-2010, basés sur les hypothèses suivantes :

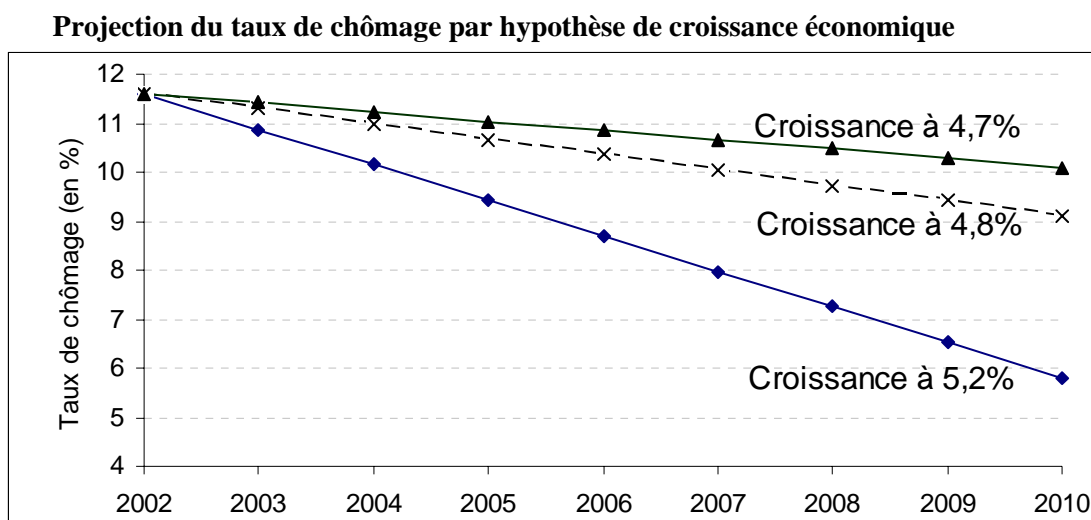
- un taux de croissance annuel de la population active de 3,2% entre 2002 et 2010.
- une amélioration de 1,5 point du PIB réel par actif occupé, niveau relativement inférieur à celui enregistré entre 1982 et 1994, soit 2 points.

**Tableau 3 : Projection des besoins en emplois (en % par an) sur la période 2002-2010**

Emploi cible	Population	Aubaine élargie	PIB réel	PIB par actif occupé	Réduction du chômage	Taux de chômage cible en 2010
3,7	1,45	2,3	5,2	1,5	5,8	5,8
3,3	1,45	1,9	4,8	1,5	2,5	9,1
3,2	1,45	1,8	4,7	1,5	1,5	10,1
3,0	1,45	1,6	4,5	1,5	0	11,6

- afin de réduire de moitié le taux de chômage (5,8% en 2010 contre 11,6% en 2002), il faudrait réaliser une croissance moyenne du PIB réel de 5,2% sur la période 2002-2010 et l'emploi devrait augmenter à un taux de 3,7% en moyenne (l'équivalent de 400 000 emplois par an). La réalisation de ce taux de croissance nécessiterait un taux d'investissement moyen de 28% du PIB. Cette situation devrait se traduire par une nette amélioration de la contribution de la productivité globale des facteurs (PGF) à la croissance économique avec 1,1 point par an au lieu de 0,1 sur la période 1994-2002 (voir tableau A en annexe). La participation du capital travail à la croissance économique se situerait à 2,7 points et celle du capital physique atteindrait 1,4 point. Dans ce cas, la contribution de l'aubaine démographique élargie serait de 2,3 points.
- la réduction du taux de chômage de 2,5 points sur la période de simulation nécessiterait un rythme de progression de l'emploi de 3,3% par an entre 2002 et 2010 et un taux de croissance du PIB de 4,8% l'an. Quant à la contribution de l'aubaine démographique élargie à la croissance économique, elle serait moins importante comparativement au scénario précédent (1,9 point).
- un taux de croissance de l'emploi de 3% serait nécessaire pour stabiliser le taux de chômage sur la période de simulation à son niveau actuel (11,6% en 2002). Dans ce cas, la participation de l'aubaine démographique à la croissance économique ne dépasserait pas 1,6 point sur la période de simulation.

Le graphique suivant présente l'évolution du taux de chômage entre 2002 et 2010 pour les trois premiers scénarii du tableau 4 à taux de participation de la femme constant :



- le marché du travail urbain serait amené à absorber un flux soutenu de travailleurs en lien notamment avec le développement de l'urbanisation et la part de l'emploi urbain dans l'emploi total devrait augmenter par rapport à son niveau de 2002 (48%).
- la taille de la population active serait importante en relation notamment avec l'augmentation probable du taux de participation des femmes pour des raisons liées à l'éducation, le statut social et l'analphabétisation.

Le tableau suivant présente des scénarii possibles relatifs à l'évolution du taux de participation de la femme entre 2002 et 2010 et le besoin d'emploi féminin permettant la réduction de moitié du taux de chômage au sein de la population active féminine (6,3% en 2010 contre 12,5% en 2002).

**Tableau 4 : Besoins d'emploi féminin (en %) sur la période 2002-2010**

Taux* de participation de la femme en 2010	Taux de croissance de la population active féminine	Taux de croissance de l'emploi féminin	Besoins d'emploi féminin (moyenne annuelle en 1000)
24,9	1,9	2,7	76, 6
26	2,4	3,2	92, 7
27	2,9	3,7	107, 2
28	3,3	4,1	121, 6
29	3,7	4,5	136, 7
30	4,1	4,9	150, 5

(\*) Taux cible

- si le taux de participation de la femme reste stable à son niveau de 2002 (24,9%), l'emploi féminin devrait progresser au rythme de 2,7% par an (76 600 créations d'emplois par an).
- si le taux de participation de la femme passe à 30% en 2010, l'emploi féminin devrait progresser au rythme de 4,9% par an (150 500 créations d'emplois par an).

- l'amélioration de 5 points du taux de participation de la femme, soit l'équivalent de 74 000 nouveaux actifs par an, engendrerait une pression supplémentaire sur le marché du travail. L'absorption de cette demande par le système productif nécessiterait une croissance additionnelle de 0,1 point des rythmes de progression du PIB et de l'emploi global.

## Conclusion

Le Maroc est en position de bénéficier d'une aubaine démographique importante dans les années à venir. Ce dividende démographique jouerait favorablement sur la croissance économique à long terme, à la condition d'être correctement absorbé par le système productif.

Une force de travail en augmentation et mieux éduquée que par le passé, contribuerait à faciliter la réallocation du capital nécessaire pour saisir les opportunités de l'ouverture de l'économie nationale et accroître l'épargne des ménages, ce qui jouera a priori favorablement sur l'investissement.

Cependant, l'arrivée sur le marché du travail des classes d'âge actif, qui coïncidera avec la phase la plus critique de l'ouverture commerciale du Maroc dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union Européenne et les Etats Unis, et l'accroissement probable du taux de participation des femmes, provoqueraient une progression plus rapide de la demande d'emploi par rapport à la population totale.

Ce contexte présente un enjeu majeur pour l'économie nationale auquel le Maroc devrait faire face afin d'assurer une croissance économique forte et durable, de réduire le chômage et d'atténuer les disparités sociales. Pour ce faire, le Maroc devrait :

- améliorer le potentiel d'offre de l'économie marocaine par, la réduction de la vulnérabilité de l'économie nationale aux aléas climatiques, accélérer la mise à niveau de l'économie nationale afin d'exploiter les gisements de productivité et les niches de croissance existants tels que les secteurs du BTP, des services et de certaines branches de l'industrie et réduire la taille de l'économie informelle.
- consolider l'effort d'investissement et hisser le niveau d'efficience de l'utilisation des ressources afin de relever le défi de la transition démographique.
- dynamiser davantage le secteur privé afin d'intégrer les nouvelles forces de travail en particulier dans le milieu urbain, favoriser la création de nouvelles entreprises par l'élimination des obstacles administratifs et poursuivre la privatisation ciblée de certaines entreprises publiques.
- consolider la demande intérieure par la baisse des charges sur les bas salaires tout en poursuivant la maîtrise de l'inflation et stimuler l'offre par l'allègement de la charge fiscale supportée par les employeurs.
- diversifier les débouchés et intensifier les exportations grâce à une politique réactive de promotion et d'amélioration des produits marocains.

- préserver les emplois par le développement de la capacité d'adaptation du marché du travail aux mutations économiques et par la formation continue du capital humain au sein de l'entreprise.
- mener une politique active en matière d'emploi à moindre coût pour les finances de l'Etat, restructurer et harmoniser les systèmes d'éducation et de formation avec les besoins du marché du travail et établir des mécanismes efficaces d'intermédiation au niveau de ce marché.
- restructurer et améliorer le marché du travail. Outre la création de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences, il s'agira de mettre en œuvre le nouveau code du travail et d'adopter la loi sur la grève afin d'organiser les relations de travail, d'instaurer la paix sociale au sein des unités de production et d'encourager l'investissement national et étranger.

## A nnexe

### Contribution des facteurs de production à la croissance économique

Pour mesurer les contributions des facteurs de production à la croissance, une fonction de production de type Cobb-Douglas a été estimée à partir de la série du PIB effectif. Le modèle repose sur les hypothèses de rendements d'échelle constants et de progrès technique neutre.

$$PIB = AK^{1-\alpha} L^{\alpha}$$

avec  $\alpha$  : élasticité du travail à la production

L'estimation de la fonction de production macroéconomique sur la base des données couvrant la période 1982-2002 aboutit à des élasticités de la production par rapport aux facteurs capital<sup>11</sup> et travail respectivement de 0,28 et 0,72.

Le capital humain reste donc le facteur de production le plus important au Maroc. C'est d'ailleurs le cas de la plupart des pays en développement puisqu'ils ont tendance à se spécialiser dans des productions intensives en emplois, étant donné qu'ils bénéficient souvent d'une main d'œuvre nombreuse et bon marché.

L'estimation de la fonction de production permet également de renseigner sur les contributions à la croissance du capital, du travail et du progrès technique apprécié par la productivité globale des facteurs. Ce dernier facteur (noté PGF) renseigne sur la vitalité et l'efficacité du système économique dans sa globalité. C'est un facteur résiduel qui revêt un grand intérêt dans la mesure de la croissance économique.

Compte tenu des hypothèses relatives à la formation du capital humain (3,7%) et physique (taux d'investissement moyen de 28% du PIB) sur la période 2002-2010, le calcul des contributions des différents facteurs de production donne les résultats suivants :

**Tableau A : Croissance de la productivité globale des facteurs  
(Contributions en %)**

	PIB	Emploi	Capital	PGF
1982-1994	4,1	2,8	0,9	0,5
1994-2002	3,4	1,9	1,3	0,1
2002-2010	5,2	2,7	1,4	1,1

**Tableau B : Evolution de la population et de la population d'âge actif en %)**

	Population		Population d'âge actif		PIB par habitant <sup>12</sup>	
	1980-1989	1990-1999	1980-1989	1990-1999	1980-1989	1990-1999
Egypte	2,5	2,0	2,6	2,7	3,3	2,4
Grèce	0,6	0,4	1,0	0,5	1,2	1,6
Maroc	2,2	1,8	3,1	2,9	1,6	0,6
Portugal	0,3	0,1	0,7	0,1	2,9	2,6
Tunisie	2,5	1,7	3,2	2,6	1,0	3,3
Turquie	2,4	1,6	3,2	2,6	1,8	2,0

<sup>11</sup> Corrigé par le taux d'utilisation des capacités de production (TUC), estimé par : PIB/CAP avec CAP= K\*PIB(-1)/K(-1)

<sup>12</sup> le PIB est évalué au dollar constant (base 1995).